



Fédération française desDys

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 13 novembre 2017

EXISTE T-IL DE « VRAIES » ET DE « FAUSSES » DYSLEXIES ?

La Fédération Française des DYS tient à apporter un éclairage important suite à la prise de parole dans la presse de Monsieur Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale :

« Il n'est pas normal qu'on assiste à une telle inflation du besoin en orthophonistes à l'école primaire. Il y a des vraies et des fausses dyslexies ».

Face à ces propos, la FFDYS déplore que :

1- Les besoins des enfants ayant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages ne soient pas repérés plus tôt et plus systématiquement (rôle essentiel des médecins scolaires) et pour une meilleure prise en charge et un accompagnement pluridisciplinaire au sein de l'école.

2- Les besoins en orthophonie ne soient pas tous couverts ni de façon équitable sur le territoire.

3- L'articulation entre l'éducation nationale et la santé ne se fasse pas au profit de l'ensemble des professionnels intervenant auprès des enfants porteurs de ces troubles : les professionnels ne recevant pas la formation nécessaire.

A ce titre, nous aurions peut être évité le débat récurant sur les méthodes de lecture, dont on sait qu'il n'apporte pas de réponses. Certes la méthode globale n'est pas celle que nous recommandons et nous allons dans le sens des chercheurs en neurosciences comme Stanislas DEHAENE lorsqu'il écrit que « *L'automatisation est essentielle à la lecture fluide. Pour le lecteur débutant, le décodage explicite de chaque syllabe demande un effort considérable d'attention* ».

La lecture-décodage (ou lecture par une procédure analytique) serait donc une condition sine qua non de l'acquisition des connaissances orthographiques lexicales.

4- Aucune prévention au niveau de l'Éducation Nationale envers les populations d'écoliers et élèves au sujet des troubles spécifiques du langage et des apprentissages ne soit organisée et obligatoire

En 2001 Jean Charles Ringard portait avec Florence Veber le plan d'action interministériel qui réunissait l'Éducation Nationale et la Santé autour de la question des troubles spécifiques des apprentissages, il s'avère indispensable de poursuivre ce dialogue dans l'intérêt de tous.

La FFDYS est disponible pour participer de façon constructive à ce dialogue indispensable avec les pouvoirs publics.

Ressources

Le comité scientifique de la FFDYS :

<http://www.ffdys.com/la-federation/composition-du-comite-scientifique>

Qu'est ce que la dyslexie ? Il s'agit d'une altération spécifique et significative de la lecture :

<http://www.apeda-france.com/spip.php?article28>

Plan d'action interministériel Ringard-Weber :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/plandysl-2.pdf>

Enquête sur le parcours de santé des DYS par la FFDYS en 2015 :

http://www.ffdys.com/wp-content/uploads/2016/11/FFDYS_SYNTHESE_Enquete_2015-parcours_de_sante.pdf

Interview de Monsieur le Ministre Jean-Michel Blanquer :

<http://www.leparisien.fr/societe/jean-michel-blanquer-l-autorite-doit-etre-retablie-dans-le-systeme-scolaire-13-11-2017-7389060.php>

Apprendre à lire, des sciences cognitives à la salle de classe, Stanislas DEHAENE, 2011

A propos de la FFDYS - La FFDYS regroupe 7 associations et leurs antennes (150) sur le territoire dédiées aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages, en particulier la dyslexie, la dysphasie, la dyspraxie. La FFDYS fait partie du Comité d'Entente des Associations Représentatives de Personnes Handicapées et de Parents d'Enfants Handicapés et siège au CNCPH (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées). La Fédération est membre de l'European Dyslexia Association (40 organisations dans 24 pays en Europe).

Composée de bénévoles, la FFDYS agit depuis près de 20 ans pour faire connaître et reconnaître les troubles DYS, avec pour objectif d'améliorer la prise en charge et l'insertion scolaire et professionnelle des enfants et adultes. Appuyée par un comité scientifique composé de chercheurs, de praticiens et d'experts de l'éducation et de la santé, la Fédération est l'interlocuteur reconnu par les pouvoirs publics qui a permis d'importantes avancées pour la reconnaissance et la prise en charge des troubles cognitifs.



FFDYS



@FFDysfrance

Responsable Communication - Relations Presse

Clémence Gatto - 06 61 01 33 44

presse@ffdys.com